

Cour d'Appel de Nancy
Tribunal judiciaire de Val de Briey
Chambre Correctionnelle

Jugement du :
N° minute :
N° parquet :

Plaidé le
Délibéré le

JUGEMENT CORRECTIONNEL

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel de Val de Briey le CINQ
SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ,

composé de : président, présidente du tribunal correctionnel
désignée comme juge unique conformément aux dispositions de l'article 398 alinéa 3
du code de procédure pénale.

Assistée de greffier,

en présence de , substitut,

a été appelée l'affaire

ENTRE :

Monsieur le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, près ce tribunal, demandeur et
poursuivant

ET

PRÉVENU :

Nom :
né le

Nationalité :
Situation familiale :
Situation professionnelle :
Antécédents judiciaires :
Demeurant :
Situation pénale :

comparant assisté de Maître DEHAN Yohan avocat au barreau de PARIS

Prévenu des chefs de :

Le 13/02/26:

- copie M^e DEHAN
- EP

- CONDUITE D'UN VEHICULE EN AYANT FAIT USAGE DE SUBSTANCES OU PLANTES CLASSEES COMME STUPEFIANTS faits
- CONDUITE D'UN VEHICULE A MOTEUR MALGRE UNE SUSPENSION ADMINISTRATIVE OU JUDICIAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE
- NON PRESENTATION IMMEDIATE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE A MOTEUR

DEBATS

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, statuant publiquement, en premier ressort et **contradictoirement** à l'égard de

SUR L'EXCEPTION DE NULLITE :

FAIT droit à l'exception de nullité soulevée par le conseil de

DÉCLARE nulle la vérification de la consommation de stupéfiants ;

SUR L'ACTION PUBLIQUE :

RENVOIE des fins de la poursuite pour les faits de :

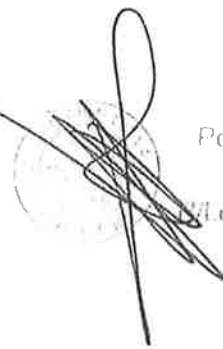
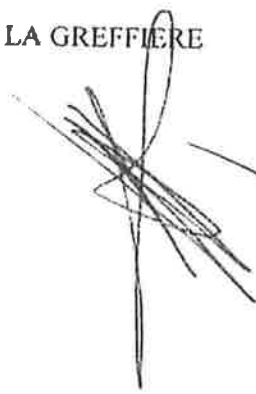
- CONDUITE D'UN VEHICULE EN AYANT FAIT USAGE DE SUBSTANCES OU PLANTES CLASSEES COMME STUPEFIANTS -

- CONDUITE D'UN VEHICULE A MOTEUR MALGRE UNE SUSPENSION ADMINISTRATIVE OU JUDICIAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE - 5707

- NON PRESENTATION IMMEDIATE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE A MOTEUR - 6204 -

et le présent jugement ayant été signé par la présidente et la greffière.

LA GREFFIERE



LA PRESIDENTE



Pour copie - expédition
certifiée conforme
Le Directeur de Bureau